

LE DÉBAT : LIBRE-ÉCHANGE OU PROTECTIONNISME ?

I. LE PROTECTIONNISME

Le protectionnisme est à la fois une doctrine et une politique économique qui recherche les moyens de protéger l'économie nationale de la concurrence étrangère.

1. Les instruments du protectionnisme

On distingue trois grands types d'instruments : les barrières tarifaires, les barrières non tarifaires et le protectionnisme monétaire.

A. Les barrières tarifaires

Elles consistent à élever artificiellement le prix d'un produit importé en lui imposant une taxe appelée « droit de douane ». En rendant plus chers les produits étrangers, cette pratique cherche soit à en réduire la consommation nationale, soit à l'orienter vers des produits nationaux devenus plus compétitifs.

B. Les barrières non tarifaires

Elles regroupent un nombre important de mesures qui produisent soit des effets directs, soit des effets indirects beaucoup plus insidieux sur le volume d'importations :

- **Les contingents (ou quotas d'importations)** fixent des limites quantitatives maximales à l'importation de catégories de produits.
- **Les barrières techniques** sont mises en place par l'obligation de respecter certaines «normes» de qualité ou labels. Ces normes contraignent généralement les entreprises étrangères à fabriquer des séries plus courtes et donc plus coûteuses destinées aux exportations vers le pays qui dicte ces normes. Les délais d'homologation sont aussi très longs.
- **Les barrières administratives** ont pour objet d'accroître le coût du produit ou de rallonger les délais d'entrée sur le territoire national par des formalités administratives lourdes et pénalisantes.
- **Les restrictions volontaires d'exportation** sont des mesures par lesquelles les pouvoirs publics d'un pays importateur s'entendent avec ceux d'un pays exportateur en vue de restreindre le volume d'exportation de ce dernier. Le terme «volontaire» signifiant simplement qu'il s'agit d'accords bilatéraux. Ces mesures se sont multipliées ces deux dernières décennies.
- **Les subventions à l'exportation**, versées par l'État, permettent aux entreprises nationales qui en bénéficient de réduire artificiellement leurs coûts et d'abaisser leur prix de vente à l'étranger.

C. Le protectionnisme monétaire ou dumping monétaire

Cette forme de protectionnisme, très pratiquée par les NPI pour assurer leur décollage industriel, consiste à maintenir la parité de la monnaie nationale à un cours artificiellement bas pour être compétitif sur les marchés mondiaux et favoriser les exportations.

2. La justification du protectionnisme

A. La protection des « industries dans l'enfance »

Cette théorie est proposée par Friedrich List, économiste allemand de la seconde moitié du XIX^e siècle.

La mise en place de mesures protectionnistes par un pays est justifiée par la construction d'avantages comparatifs dans certaines industries « naissantes » qui n'ont pas encore les moyens de soutenir la concurrence des autres pays industrialisés. L'État doit donc protéger cette industrie le temps qu'elle soit en mesure d'affronter la concurrence internationale.

Ces politiques sont appliquées tant par les pays du tiers-monde qui engagent une politique de développement que par les pays industrialisés quand ils sont contraints de reconverter des secteurs industriels vieillissants.

B. Les coûts du protectionnisme

Les effets sont favorables pour certains agents économiques mais défavorables pour d'autres.

a) Les effets sont positifs

- pour les firmes nationales de la branche qui bénéficie des mesures protectionnistes. Selon leur situation, ces firmes peuvent soit majorer leurs marges, soit devenir compétitives par rapport aux firmes étrangères. Au total, le surplus du producteur s'accroît, mais à court terme ;
- pour l'État qui perçoit les droits de douane.

b) Les effets sont négatifs

- pour tous les agents (consommateurs mais aussi entreprises) qui doivent payer un prix plus élevé pour obtenir le produit taxé et qui vont donc réduire leur consommation ;
- En étant protégées, les industries nationales ne sont pas incitées à innover pour réduire leurs coûts ou pour présenter de nouveaux produits. Des entreprises nationales subsistent artificiellement alors qu'il serait plus profitable que les fonds investis s'orientent vers de nouveaux secteurs. Finalement, le protectionnisme retarde les mutations et les reconversions industrielles au prix d'un coût très élevé.

II. LE LIBRE-ÉCHANGE

1. Les fondements du libre-échange

La critique du protectionnisme a été conduite au XVIII^e siècle par des économistes libéraux tels que : Adam Smith ou David Ricardo. La supériorité du système de libre-échange supprimant tout obstacle au commerce, tient selon eux, aux effets bénéfiques de la concurrence et de la division internationale du travail.

Pourtant le libre-échange fait l'objet de nombreuses controverses : il a un coût, non négligeable selon certains.

2. Avantages du libre-échange

A. Libre-échange et intérêt du consommateur

L'ouverture des frontières apporte au consommateur un gain qui résulte de la baisse des prix des produits. En effet, la spécialisation internationale de chaque pays dans les productions où il possède un avantage relatif permet l'abaissement des prix de production de la plupart des produits, tandis que la suppression des barrières douanières renforce la concurrence et permet d'éviter le maintien de prix trop élevés.

B. Libre-échange et efficacité économique

Les économistes libres-échangistes soutiennent que la division internationale du travail qui s'instaure sur un marché mondial libre permet une meilleure utilisation des ressources productives. Ainsi, à quantité donnée de facteurs de production, la production mondiale s'accroît par rapport à une situation où les économies nationales seraient protégées. Certes, la concurrence peut faire disparaître des entreprises marginales mais, à terme, elle incite les entreprises à innover et à réduire leurs coûts. Le gain d'efficacité est donc aussi un gain de croissance économique.

3. Les dangers du libre-échangisme

A. La libéralisation des échanges est-elle un facteur de chômage ?

La concurrence internationale est devenue plus vive avec l'ouverture progressive des frontières. En France, par exemple, de nombreux secteurs économiques (sidérurgie, textile, habillement, etc.) ont subi la concurrence de pays dits « émergents » où les coûts de production sont nettement plus bas. La conséquence a été la destruction de plusieurs centaines de milliers d'emplois. Le libre-échange engendre donc un coût social important pour certaines régions.

Par contre, de nouveaux débouchés se créent dans d'autres secteurs où la France reste compétitive (aéronautique, industries agricoles et alimentaires, automobile, etc.). Le commerce international a donc pour effet de transformer la structure productive du pays.

B. Commerce international et environnement

De nombreux auteurs s'interrogent sur le coût écologique de l'expansion du commerce mondial. Pour bénéficier au maximum de leurs avantages comparatifs, les pays producteurs de matières premières ont tendance à intensifier leur production avec des conséquences négatives graves pour l'environnement : épuisement de ressources naturelles non renouvelables (pétrole, minerais) ou surexploitation de ressources renouvelables (poissons, eau, etc.).

C. Le libre-échange est-il un facteur de croissance pour tous les pays ?

L'échange international est favorable à la croissance de l'économie mondiale. La division internationale du travail accroît l'efficacité des firmes et la concurrence mondiale incite à l'amélioration de la productivité.

Toutefois, les gains réalisés au niveau mondial ne sont pas nécessairement bien répartis entre les différents pays. Les nouveaux pays industrialisés ont su bénéficier d'une stratégie de développement axée sur l'insertion dans l'économie mondiale. Par contre, ces dernières années ont été marquées par un appauvrissement relatif de nombreux pays du tiers-monde.

L'ouverture des échanges doit donc être accompagnée d'une politique de développement très volontariste.